



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 25 juin 2015

ADMINISTRATION (Raymond Bron)

Remplacement du secrétaire municipal

Ce poste, libéré par la démission de son titulaire, a été mis au concours sans tarder. A l'échéance du délai fixé – le 19 juin – 39 candidatures ont été enregistrées ; elles sont à l'étude actuellement. Vu l'importance du poste, la Municipalité se fait accompagner dans la démarche d'engagement par une consultante externe.

Dans l'intervalle, nous avons fait appel à un secrétaire municipal intérimaire, Monsieur Jean-Numa Grau, qui vient, depuis cette semaine, seconder la secrétaire communale adjointe.

Cet événement n'ira pas sans créer quelques dépenses supplémentaires imprévues qui feront l'objet d'une information à la COFIN.

Elections complémentaires au Conseil communal

Comme nous vous l'annoncions dans nos dernières communications, vingt citoyennes et citoyens figuraient sur la liste des candidats à l'un des onze sièges à repourvoir.

Le hasard a voulu qu'onze d'entre eux obtiennent les 302 voix nécessaires pour être élus au 1^{er} tour, ce qui dispense la Commune d'organiser un second tour.

Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouvelles Conseillères et ces nouveaux Conseillers le 17 septembre prochain, date de leur assermentation.

Avec 604 votants pour 1584 électeurs, la participation s'est élevée à un petit 38%, largement en dessous des moyennes habituelles.

Ce tour d'élections complémentaires a apporté un certain nombre d'enseignements dont il conviendra de tirer parti pour les élections générales du printemps prochain : information, publicité, présentation des candidats, notamment.

FORMATION ET JEUNESSE (Jean-Pierre Sterchi)

Construction scolaire

La Municipalité s'est penchée sur le nom du nouveau collège et a décidé de modifier son choix initial en raison du risque de confusion avec le nom d'un village voisin d'une part, de l'interprétation de la particule ES qui pourrait être « Etablissement scolaire » et du manque de sens de ce mot « Chesaux » pour les jeunes élèves qui occuperont ce collège. Dès lors, la Municipalité a décidé de retenir un nom beaucoup mieux adapté aux enfants, nom qui aura sans doute une valeur affective plus marquée : le collège de l'Epi d'Or.